



FLIP-ELEC PROPOSE :

MISE EN CONFORMITÉ 2013 STATION TACHYGRAPHE PROGRAMME DE FORMATION INITIALE EFAS ET ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE À DÉTENIR PAR LES STATIONS AGRÉÉES

LES OBLIGATIONS LIÉES A VOTRE AGREMENT NUMERIQUE

Comme vous le savez, l'article 7 du règlement du 27 juillet 2004 (extrait ci-dessous) vous impose de pouvoir intervenir en inspection périodique sur toutes marques d'UEV.

« Art. 7. – Portée de l'agrément

[...] L'agrément concernant les inspections ne peut être limité aux instruments de certaines marques commerciales. Il en est de même pour les téléchargements des données et la délivrance du certificat d'impossibilité de téléchargement... »

Pour cette raison, vous devez vérifier que vous disposez des moyens homologués pour réaliser les inspections périodiques sur toutes marques d'UEV, y compris l'**EFAS**.

Mais attention ce n'est pas tout...

L'EFAS : UNE MAINTENANCE SPECIFIQUE, UN CAS A PART

C'est le seul appareil qui peut être ouvert par un centre agréé

Lors d'une inspection, vous devez être en mesure de procéder aux opérations de maintenance préconisées par le constructeur et imposant l'ouverture de l'UEV, comme par exemple le remplacement de la pile.

D'autres interventions techniques sont possibles, comme la récupération d'une carte conducteur bloquée, suivie d'une remise en fonction de l'appareil.

Il est également possible de remettre en service un appareil **EFAS** privé de toute alimentation (pile HS et coupure d'alimentation) ou encore de remplacer une imprimante, d'effectuer le nettoyage et la maintenance des lecteurs de carte. Ces spécificités n'existant pas chez les produits concurrents, il est nécessaire d'avoir une formation et une qualification adaptée.

Afin d'être en conformité avec la réglementation et en complément des outils adaptés, vous devez faire évoluer vos compétences et disposer des informations techniques nécessaires au bon déroulement des inspections sur les appareils EFAS.

Ces éléments seront vérifiés lors des audits liés à votre agrément.

MODULE DE FORMATION ET OUTILS DE PROGRAMMATION SPECIFIQUES A L'EFAS

Nous avons élaboré un module de **formation E-learning**, dédié à l'**EFAS**, regroupant l'ensemble des informations techniques et réglementaires dont vous avez besoin.

L'avantage de cette formule à distance, permet à votre technicien de se former à son rythme, sans perdre toute une journée de productivité, et vous évitant ainsi, les frais de déplacement.
(voir la vidéo de présentation sur notre site www.flip-elec.fr, rubrique « Formation »).



Pour toute commande avant le 31/06/2013 et afin de vous faire découvrir toute l'étendue des possibilités de notre chronotachygraphe, **nous vous offrons le logiciel de paramétrage complet EFAS** ainsi que les procédures et documents spécifiques aux inspections IP

Ce logiciel vous permettra par exemple:

- d'installer l'**EFAS** sur tous types de véhicules (12V ou 24V),
- de procéder aux éventuelles mises à jours
- d'activer les options demandées par votre client...

En répondant aux impératifs qui vous sont imposés par la réglementation, liées aux inspections périodiques croissantes, et sans aucun investissement supplémentaire, vous pourrez ainsi répondre à la demande du matériel le plus polyvalent et le plus adapté au marché de la rechange.

AIDE MEMOIRE : ETES-VOUS EN CONFORMITE ?

Afin d'être en conformité pour la réalisation des IP, vous devez disposer entre autres :

- d'un moyen homologué* pour la réalisation des tests d'IP (cycle à 20, 100 et 180 km/h)
- d'un moyen homologué* pour la réalisation des mesures
- d'un moyen homologué* pour la programmation des paramètres réglementaires
- d'un moyen homologué* pour la réalisation du contrôle sur 1 000 mètres

Afin d'être en conformité pour la réalisation des installations, vous devez disposer entre autres :

- de tous les moyens énumérés ci-dessus
- d'un moyen de programmation des paramètres techniques adapté aux différents types de véhicules (Logiciel offert dans le cadre de notre Formation initiale EFAS)**
- des informations techniques liées à la configuration des appareils installés

Pour l'EFAS, toute l'information est délivrée lors de la Formation initiale.**

Vous trouverez ci-joint le bon de commande pour la mise en conformité 2013 de votre station Tachygraphe.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

M. Fabien LAROCHE
*Directeur Technique et Responsable
du département formation*
Tél. : 04 81 07 24 29
Mail : f.laroche@flip-elec.fr

* Vérifiez que les 4 marques d'UEV apparaissent clairement, dans le certificat d'approbation de modèle, pour chacune des fonctions. Faites également évoluer votre manuel qualité pour intégrer la procédure et les modes opératoires spécifiques EFAS.

** Pour toute commande avant le 31/06/13

Le logiciel fourni par **Flip Elec** est protégé par une licence nominative par centre. Toute copie ou plagiat, même partiel est interdit, y compris pour les ateliers ou sociétés appartenant au même propriétaire.